

PUSSIGNY

LE JOURNAL 2021





Vœux du Maire

Bien que ce ne soit que des mots, c'est avec beaucoup de sincérité que je vous présente mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année, en espérant pouvoir bientôt organiser des moments de rencontre et de convivialité.

En attendant, je tiens, au nom du Conseil Municipal, à remercier tous les électeurs qui, dès le premier tour des élections municipales, nous ont apporté leur confiance.

Je remercie également les employés communaux, pour leur implication et la qualité de leur travail, ainsi que toute l'équipe municipale pour son investissement au service de la commune.



Enfin, je remercie les associations qui ont œuvré pour maintenir un minimum de dynamisme malgré le confinement très contraignant pour leurs activités.

Félicitation à l'association les Pussifolies qui, bien que privée de sa manifestation annuelle, nous a permis en exposant d'anciennes toiles, de redécouvrir et d'apprécier le talent des divers artistes, qui durant ces 12 années, nous ont fait voyager culturellement dans différents univers.

Pour joindre la mairie :

Horaires d'ouverture de la mairie

lundi 15h30 – 18h00 ; mercredi 14h00 – 17h00 ;
vendredi 9h00 – 12h00

Contact

02.47.65.01.02 et mairie.pussigny@wanadoo.fr

Site internet

<https://mairie-de-pussigny.fr/>

Application information communale

<https://app.panneaupocket.com/>



Les employés communaux :

- secrétaire de mairie :
- agents techniques :

Laura DASSONVILLE
Laurent AMIRAULT et Valérie GOURBILLON

Le mot du maire



Bien que l'humanité ait déjà connue des crises sanitaires et des guerres bien plus redoutables et douloureuses, le coronavirus, le confinement, la démocratie une nouvelle fois mise à mal, font que 2020 laissera des traces indélébiles.

Cette crise sans précédent va changer incontestablement notre façon de vivre et de penser.

Faisons en sorte que l'élan de solidarité que nous avons pu observer entre voisins persiste afin de revenir aux valeurs essentielles, que sont le respect et les échanges entre génération dans l'espoir d'un futur optimiste.

L'année 2020 a été l'année de la réflexion et de l'investigation.

Pour la réflexion :

Malheureusement, le projet garage que nous avons prévu et pour lequel j'étais moi-même favorable avec l'ancienne municipalité, ne verra pas le jour.

La raison est très simple : le coût de ce projet s'est révélé nettement supérieur à l'estimation initiale.

En effet, pour concrétiser ce bâtiment technique, il aurait fallu que la commune ajoute un surplus en fonds propres de 40 % par rapport au plan de financement initialement prévu.

Bien que la commune soit en capacité de financer le projet, cela représente un coût trop important qui impacterait inévitablement les éventuels projets à venir.

Une réflexion a été menée afin de prendre en compte la pertinence de ce projet, notamment sur l'utilisation que nous en attendions.

C'est avec amertume mais toujours dans le souci d'une gestion saine et raisonnée que le Conseil Municipal, dans sa majorité, a souhaité mettre fin à ce projet.

Pour les investigations :

Suite à l'abandon du projet garage et afin de ne pas perdre les subventions obtenues, le Conseil Municipal a décidé d'aménager la grange communale située à la Robinière et dans le même temps, répondre aux obligations en vigueur en créant dans la pièce annexe de la mairie, des sanitaires avec WC, douche et coin cuisine pour les employés communaux.

Malheureusement, le confinement, là aussi a impacté la réalisation des travaux. Ces derniers devaient être terminés au 15 décembre 2020 mais seront finalement finis que début 2021.

Ces aménagements représentent seulement 4 % des dépenses en fonds propre initialement prévus pour le projet garage. Cela laisse à la commune une grande liberté d'action pour la réalisation d'autres projets, sans impact sur le long terme.

Le conseil municipal



Maire et adjoints

Alain DUBOIS - Maire
Samuel ELIOT - 1^{er} adjoint
Cyrille BONNIN – 2^{ème} adjoint
Denise FONTAINE – 3^{ème} adjointe

Conseillers

Freddy SAVATIER
Emmanuelle BOUGAULT
René SURIER
Ghislain HURÉ
Patrick BOUGAULT
Jean-Marie BARANGER
Dominique BRUNET

Finances :

Alain D.
Samuel E.
Cyrille B.
Denise F.
Freddy S.
Emmanuelle B.
René S.
Ghislain H.
Patrick B.
Jean-Marie B.
Dominique B.

A10 – LGV :

Alain D.
René S.
Jean-Marie B.
Dominique B.

Voirie :

Alain D.
Samuel E.
Freddy S.

Bâtiment et cimetière :

Alain D.
Freddy S.
René S.
Ghislain H.
Patrick B.

Communication :

Alain D.
Cyrille B.
Denise F.
Jean-Marie B.
Dominique B.

Fêtes et cérémonies :

Alain D.
Samuel E.
Cyrille B.
Denise F.
Emmanuelle B.

Aménagement extérieur et espaces verts :

Alain D.
Emmanuelle B.
Patrick B.
Jean-Marie B.

Syndicat d'eau :

Alain D.
Samuel E.
Denise F.

SMICTOM :

Cyrille B.
Jean-Marie B.

SIEIL :

Cyrille B.
Jean-Marie B.

Défense :

Jean-Marie B.

SIEPVV :

Alain D.
Cyrille B.
Ghislain H.
Dominique B.

SATESE :

Denise F.
René S.

CCTVV :

Alain D.
Samuel E.

La Communauté de Communes Touraine Val de Vienne



Christian PIMBERT, Président

Serge MOREAU,
1^{er} Vice-Président
*Finances, économies
et aménagement rural*

Bernard THIVEL,
2^{ème} Vice-Président
Ressources Humaines et enfance-jeunesse

Daniel BRISSEAU,
3^{ème} Vice-Président
Commerce, artisanat, emploi et insertion

Nathalie VIGNEAU,
4^{ème} Vice-Présidente
Tourisme

Etienne MARTEGOUTTE,
5^{ème} Vice-Président
Services à la population

Thierry BRUNET,
6^{ème} Vice-Président
*Habitat, urbanisme, numérique et aires
des gens du voyage*

Bernard ELIAUME,
7^{ème} Vice-Président
Culture

Martine JUSZCZAK,
8^{ème} Vice-Présidente
*Environnement, ordures ménagères,
transition énergétique*

Philippe DUBOIS,
9^{ème} Vice-Président
Sport



Le déploiement de la fibre poursuit sa progression, selon les derniers chiffres communiqués en date du 01 décembre par TDF Fibre, il y a 42 003 prises déployées sur le territoire du SMO Val de Loire Fibre constitué des départements du Loir et Cher et de l'Indre et Loire. Parmi ces prises, notre département compte 21 789 prises en attente de commercialisation.

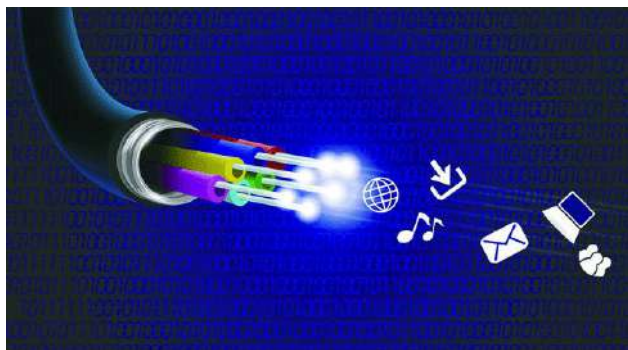
Au plus près de nous, le rapport de construction fait apparaître l'installation de 33 SRO (sous-répartiteurs optiques) ; ce sont ces armoires de rue posées après obtention de l'accord des communes. Les fibres optiques sortent ensuite de ces armoires pour sillonner les rues au travers de fourreaux pour atteindre des chambres de tirage où elles sont raccordées à des points de branchement optique appelés PBO. A la fin de cette phase de travaux, le déploiement pourra être considéré comme achevé, il ne restera qu'à en vérifier le bon fonctionnement et prononcer la « recette » ou acceptation. Dès lors, l'autorité de régulation, l'ARCEP exige une période de 3 mois de blocage et ce n'est qu'à l'issue que les Fournisseurs d'accès à internet (FAI) pourront effectuer la commercialisation et vous proposer leur meilleure offre pour vous délivrer du très haut Débit à votre domicile. Dans cette offre, il vous sera proposé une nouvelle box adaptée au très haut débit, le raccordement en fibre optique qui pourra suivre le cheminement identique à celui utilisé pour les fils téléphoniques ainsi qu'une prise optique dans votre logement. Pour précision, Il n'y a pas de frais de raccordement facturés lors de la souscription à un abonnement et vous aurez le choix de l'emplacement de la prise optique. N'hésitez pas à en parler avec la personne qui viendra vous démarcher.

Plus localement, la « plaque de Nouâtre » constituée des communes de Pouzay, Marcilly et le Sud vallée de la Vienne est le point initial du déploiement pour la CCTVV. Actuellement, 161 prises sur Nouâtre sont acceptées et sont en commercialisation. Parallèlement à cela, les sociétés sous-traitantes de TDF Fibre sont présentes et actives sur nos communes ; on peut espérer un déploiement opérationnel dans les prochains mois.

Fin 2023, 100% des territoires du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, même les plus isolés, bénéficieront du très haut débit par la fibre optique.

www.valdeloirefibre.fr est le lien qui vous permettra d'accéder à un serveur d'éligibilité et de prendre connaissance de la date d'arrivée de la fibre de façon précise à votre adresse.

Thierry BRUNET,
Maire de Marcilly sur Vienne et
Vice-Président de la CCTVV



Visites en mairie

L'année 2020 fût riche en rencontre avec les divers membres des autorités qui nous ont fait l'honneur de nous rendre visite en mairie et avec qui nous avons partagé des moments privilégiés et constructifs dans un climat courtois et harmonieux.



24 juillet :

La visite de Mme Fabienne COLBOC Député de la 4ème circonscription

Parmi les points évoqués :

- la crise sanitaire évidemment mais aussi
- les pollutions visuelles et acoustiques liées à la LGV,
- l'élargissement de l'A10
- la délinquance grandissante
- le terrorisme

27 octobre :

La rencontre avec M. Jean-Gérard PAUMIER Président du conseil départemental d'Indre et Loire

Nous avons abordé avec M. le Président la difficulté financière liée à la crise qui pourrait impacter les subventions du département.

Il nous faudra rester vigilants pour l'élaboration de notre budget, cependant monsieur le président nous a encouragé à construire des projets et nous a assuré de son aide afin qu'ensemble, chacun à notre niveau et nos moyens, nous soutenions le tissu économique de nos territoires.



27 novembre :

La rencontre avec M. Eric BOULAY Directeur de l'ADAC

Nous avons sollicité les services de l'ADAC pour nous guider sur la faisabilité ou non de certains projets.

Un architecte nous apportera aussi ses compétences afin d'évaluer les risques liés aux fissures des voûtes de notre église qui s'élargissent depuis plusieurs années. Ses conseils nous seront indispensables si nous devons intervenir pour stopper la fragilité de l'édifice.



02 décembre :

La rencontre avec M. Régis DÉSIDÉRI Chef du STA

Afin d'évaluer la fréquence et particulièrement la vitesse des véhicules qui traversent quotidiennement les bourgs de Pussigny et Sauvage. Un comptage informel va être effectué dans le bourg.

Cela dans un but précis : évaluer la nécessité ou non d'envisager de nouveaux aménagements pour obliger les usagers à respecter les limitations de vitesse en vigueur.



Cérémonies

Malgré le confinement il est important que le devoir de mémoire persiste, c'est donc à huis-clos et dans le strict respect des gestes barrière que se sont déroulées les cérémonies du 8 mai et 11 novembre.



Par 2 fois cette année nous avons été amenés à mettre nos drapeaux en berne sur décision gouvernementale.

- La mort d'un professeur qui ne faisait que son travail en développant la liberté d'expression et qui a été lâchement assassiné
- Plus récemment la disparition de Monsieur Giscard d'Estaing, ancien Président de la République pour qui il a été décidé d'un jour de deuil national, le mercredi 9 décembre 2020

Le calme à Sauvage

Le confinement a aussi ses bienfaits.

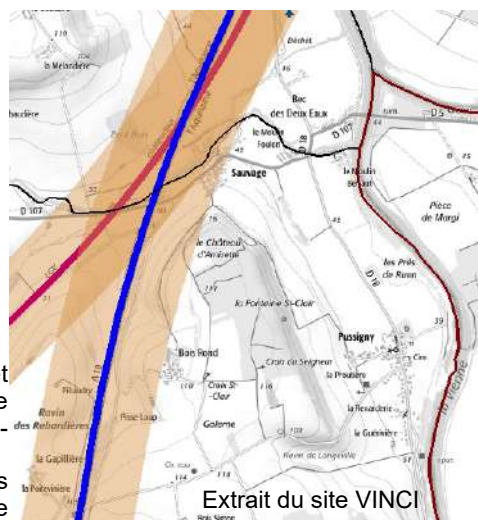
Notre commune a enfin retrouvé un peu de calme.

Le bruit des TGV et de l'autoroute avaient un niveau presque acceptable. 70 % de TGV en moins et le trafic routier en baisse ; ne manquait plus qu'un soleil de juin pour profiter pleinement des apéros en plein-air !



Pour l'autoroute, AGIR A10 travaille toujours d'arrache-pied pour nous permettre de vivre correctement : projets sur les enrobés (durée de vie d'environ 20 ans), merlons et murs anti-bruit.

Elaboration d'une thèse sur les coûts relatifs entre la qualité des travaux et la santé. Vinci a ainsi mis à mal la loi sur 90 % des zones bâties le long de ses voies. La mise en service de la section Veigné – Sainte-Maure-de-Touraine à 2x3 voies de l'autoroute A10 est prévue pour 2023. Pour notre zone, l'enquête publique est prévue pour 2021. Nous aurons sûrement besoin de votre aide pour soutenir nos actions de préservation de notre environnement.



Extrait du site VINCI

Environnement



Dans le cadre du programme des mesures compensatoires de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux, le Conservatoire d'Espaces Naturels s'est vu attribuer des terrains sur notre commune d'une superficie de 2 ha 90 a 42 c, dont certains au Château d'Amirette.



Ces terrains, souvent pentus, sans entretien depuis de nombreuses années, font l'objet depuis début décembre 2020 de travaux de grande envergure afin de leur redonner leur état de végétation initiale. Cette action a pour intérêt de réinsérer progressivement des pelouses calcicoles pour apporter une harmonie entre la faune et la flore.

Ces aménagements nous permettront sans doute de redécouvrir des espèces animales qui, par manque de refuge, ont quasiment disparues de notre territoire.

Parlons déchets



La société COVED traite actuellement près de 8 500 T/ an de « tout-venant » issu des 11 déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS.

Depuis plusieurs mois, les exploitants de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), dont le site COVED de Chanceaux-Près-Loches, subissent un accroissement du nombre de contrôle de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) avec une sévérité accrue. Des sanctions sont prononcées pour le non-respect des textes législatifs et réglementaires inhérents à l'exploitation de ces sites.

L'installation de stockage de Chanceaux-Près-loches est destinée à recevoir des déchets ultimes (déchets non valorisables dans les conditions techniques et économiques du moment) or, il subsiste une part résiduelle de déchets valorisables (comme par exemple le bois,...) ou de déchets dangereux (comme par exemple des déchets électroniques, électroménagers,...) dans les bennes de tout-venant collectées dans le CHINONNAIS.

Avant 2018, ces non-conformités pouvaient faire l'objet de mises en demeure sans sanction financière. Depuis 2018, une pénalité financière est appliquée par les services de l'Etat et les sanctions peuvent aller jusqu'à une fermeture définitive du site.

Il devient donc nécessaire pour le SMICTOM d'intégrer dès à présent la prestation de tri du tout-venant, afin de garantir l'absence de déchets valorisables ou non-conformes dans les apports destinés à l'enfouissement et ainsi certifier de leur conformité réglementaire. Cette évolution impliquera probablement une hausse des coûts que le SMICTOM répercuterait sur les Communauté de Communes.

En parallèle, il est demandé de mettre en place une surveillance renforcée sur le respect du tri dans les déchèteries lors des dépôts.



Bonne nouvelle pour cette année

Le Conseil Municipal a décidé de vous fournir gratuitement des sacs-poubelle noirs de 30 litres (il n'y aura pas d'autre contenance) en plus des sacs jaunes.

Pour 2021, la distribution aura lieu en février.

Guettez vos



Repas des aînés

Contraint par les règles sanitaires dues au confinement, il n'était pas possible cette année d'organiser le traditionnel repas dans sa version habituelle. (*repas à la salle associative suivi d'un après-midi convivial de rencontre et d'échange*).

C'est pourquoi le 20 novembre la commune a offert à nos aînés de plus de 62 ans un repas livré à domicile par les élus.

Malgré une année étrange et mouvementée, nous tenons avant tout à remercier Monsieur le Maire ainsi que toute son équipe municipale pour avoir œuvré afin de maintenir cette sympathique tradition du « repas des aînés » dans ces temps compliqués.

Repas excellent par ailleurs avec une pensée amicale pour chacun d'entre nous et aussi un grand merci au traiteur pour son travail dans ce contexte bien difficile.

Le portage des repas à domicile par des membres du Conseil nous prouve que la solidarité existe bien dans notre village.

Encore merci à notre municipalité, et à l'année prochaine tous ensemble, espérons-le vivement.

Annick – Marie-Claude et Gérard.



Syndicat de la Chasse



Tout d'abord, je remercie tous les propriétaires qui nous permettent d'exercer notre passion, en nous laissant libre accès à leurs terrains. Le confinement a fait ressortir l'importance de la chasse sur nos territoires.

En effet, la Préfecture a souhaité que l'organisation de battues pour gros gibier soit maintenue pendant cette période, en respectant bien évidemment des règles sanitaires très strictes. Cela dans le but de réguler et d'éviter la prolifération de certaines espèces afin de maintenir l'équilibre entre faune et flore.

Je vous souhaite, au nom de tous les chasseurs de Pussigny, une bonne et heureuse année 2021.

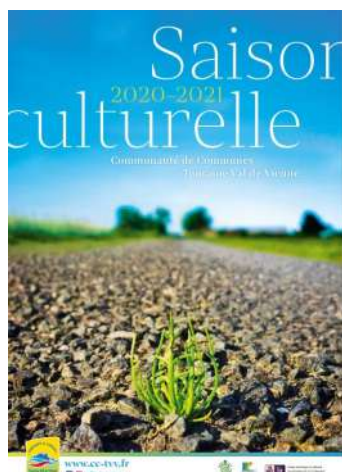


Le Président du Syndicat de la Chasse, Alain REVEREAU



Saison culturelle 2021

Thé Vanille <i>en 1ère partie les élèves de l'Atelier de Musique Actuelle de l'Ecole de Musique Intercommunale</i>	Musique	30 janvier	20h30	Le Cube - PANZOULT	
Stellaire <i>Cie Stéréoptik</i>	Musique	18 février	20h30	Le Cube – PANZOULT	
Triptyque <i>Cie Scopitone</i>	Théâtre	24 avril	11H00	Salle Anne de Rohan STE MAURE	
	Cendrillon - Le Vilain P'tit Canard - Blanche-Neige				
Quatuor Diotima	Musique	30 mai	16h00	Eglise St Martin	MAILLE
Monstres jeux Marionnettes <i>Le Théâtre de la Toupine</i>		13 juin à partir de 14h00		PUSSIGNY	



***Du théâtre, de la musique, de la danse,
des projets à foison, dedans, dehors,
pour les petits, les grands...***

***Tarifs raisonnables
Bref : il y en a pour tous les goûts et
pour tous !***

*Infos pratiques et
réservations de spectacles
Office de Tourisme
02 47 65 13 62*

Les Pussifolies



2016 – Gil KD

Rendez-vous le 13 juin 2021 pour la 12ème édition, si les conditions sanitaires le permettent.



2011 – Driss Agabsy

Les Pussifolies

Pas de Festival du Grand Format cette année, la situation sanitaire que nous vivons depuis plusieurs mois ne l'a pas permis.



2009 – Mike Rouault



2018 – Nathalie Villeret

Déterminés à mettre de la couleur sur les murs du village les membres de l'association ont décidé d'y installer des œuvres des années précédentes.



2017 – Isabelle Motha



2019 – Jean-Philippe Lafontaine

Beau succès pour cette exposition qui a vu défiler des centaines de visiteurs durant l'été !



2016 - Mathieu Avolio



2019 – Fabienne Monestier

La mise à disposition d'œuvres proposée par l'association permet aux collectivités qui le souhaitent d'animer leurs murs pendant la saison estivale. On a pu voir des grands formats des Pussifolies dans plusieurs communes voisines !

Vivre ensemble

**L'année 2020 n'est pas encore terminée
mais elle va assurément marquer les esprits.**

La Covid19 a bouleversé nos projets individuels et collectifs et notre association n'a pas échappé aux conséquences du confinement et des mesures sanitaires.



Avec l'automne les jeux de société pratiqués en extérieur n'ont plus été possibles et les marches ont été interrompues avec le dernier confinement



Si nous avons pu pratiquer nos activités les deux premiers mois de l'année, nous avons dû les interrompre dès le début du mois de mars et ce jusqu'au 11 mai.

Après cette date, annonçant le déconfinement, certains d'entre nous se sont retrouvés pour jouer - *boules et jeux de société* - sur la prairie municipale ou pour marcher sur les chemins de Pussigny.



La pandémie nous a aussi empêché d'organiser pour tous et en toute sécurité la fête des voisins fin mai, le pique-nique du mois de septembre et la marche semi-nocturne du mois de novembre.

La période actuelle est sans aucun doute encore pleine d'incertitudes mais dès que nous le pourrons nous vous proposerons ces manifestations ainsi que l'ensemble de nos activités en salle ou de plein air.

Pour rappel, notre association consacre les mardis après-midi aux jeux de société et les jeudis matin à la randonnée sur les chemins de la commune ou des communes voisines.

Au cours de l'année nous organisons aussi pour nos adhérents quelques mardis gourmands et un repas de fin d'année.

Nous espérons pouvoir vous compter bientôt parmi nous pour partager ces moments amicaux. Nous vous souhaitons une bonne année 2021.

Vous souhaitez d'autres renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

Christian SICARD : 02 47 65 09 92

Denise FONTAINE : 02 47 65 17 40

Michel BLANCHARD : 02 47 65 19 03

Etat-civil



Mariage

Émilie DESSAY et Eric
BRUNET ont célébré leur
union le samedi 03 octobre
2020

Décès

Yvonne MAGNÉ, née OUVRARD
Le 09 juillet à Pussigny

Rolande SANCHEZ, née CHAMPIGNY
Le 17 novembre à Châtellerault



Bienvenue aux nouveaux habitants



M. et Mme GERVAIS DELETANG
Rue de la mairie

M. et Mme BOUCHET MAGNAN et leurs enfants
Rue de la Guérivière

Mme BOUCLY
Rue de la Guérivière

M. JANVIER
Moulin Foulon

Les numéros utiles

Pompiers	18 ou 112	ADMR Saint-Epain (Aide à Domicile en Milieu Rural)	06 74 96 13 99
Samu	15	ASSAD-HAD (Association Soins et Services à Domicile – Hospitalisation A Domicile)	02 47 65 61 89
Gendarmerie Richelieu	02 47 93 63 20	Infirmières : Nouâtre Dangé St-Romain	02 47 65 22 50 05 49 86 33 71
Enedis dépannage	09 72 67 50 37	Déchetterie Ports S/Vienne Lundi : 8h – 12h Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h30 Samedi : 9h – 12h	02 47 65 01 06
Eau – Syndicat de la Crosse	02 47 59 74 98	CCTV (Communauté de Communes Touraine Val de Vienne)	02 47 97 03 26
Agence postale des Ormes	05 49 85 60 96	Commerçants itinérants : Gastronomie d'Italie d'Antogny Mardi semaine impaire de 17h à 18h30	06 68 22 51 88
Médecins : Maison Médicale Sainte-Maure Dr STAN à La Celle-st-Avant Dr SERBAN à Nouâtre	02 47 45 63 73 02 49 49 08 74 02 47 56 03 58	Epicerie A côté de Marigny Jeudi	02 47 58 33 72
Pharmacies : La Celle-st-Avant Nouâtre	02 47 65 03 98 02 47 65 20 28	Boucherie Vellèches Mercredi	05 49 86 41 71
Ambulances : Sainte-Maure Pouzay	02 47 65 12 24 02 47 65 87 24	Boulangerie Port de Piles Jeudi, samedi et dimanche	05 49 85 63 03
Relais emploi Ste-Maure	02 47 65 67 50	Boulangerie Les Ormes Tous les jours sauf le lundi	05 49 85 61 21

Recensement - Sondage marché



En raison de la crise sanitaire actuelle, le recensement de la population qui devait avoir lieu en janvier 2021 sera reporté en janvier 2022.

Résultat :

22 personnes ont répondu au sondage lancé par la commune pour la mise en place d'un mini marché.

Les habitants souhaiteraient principalement un poissonnier, un marchand de fruits et légumes et un boucher.



Infos diverses

Tarifs location salle des fêtes :

1/2 journée en semaine : 70,00 €

Vin d'honneur : 70,00 €

Week-end :

Résidant la commune : 100,00 €

Extérieur à la commune : 130,00 €

Utilisation gratuite pour les associations de la commune.

La salle polyvalente peut accueillir jusqu'à 50 personnes max

Actuellement, location suspendue en attente des décisions préfectorales sanitaires.

Fermeture de la trésorerie de l'Île-Bouchard, transférée au Centre des Impôts de Chinon.

Coordonnées du Service de Gestion Comptable

Boulevard Paul-Louis Courier

37501 CHINON CEDEX

Tél : 02 47 93 03 86

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et les après-midi uniquement sur rendez-vous de 14h00 à 16h00

RIB : IBAN FR30 3000 1008 39C3 7900 0000 017

BIC BDFEFRPPCCT

Panneau Pocket



Informar nos concitoyens de manière efficace et rapide sur des événements festifs, culturels ou risques majeurs est essentiel pour la nouvelle municipalité, c'est pourquoi La commune vient d'adhérer au dispositif "**Panneau Pocket**" qui offre la possibilité aux villageois de suivre l'actualité de la commune sur son smartphone, tablette ou ordinateur.

PanneauPocket est une solution dématérialisée de communication municipale particulièrement utile et adaptée aux habitants des communes qui se trouvent sur un large territoire géographique. Plus besoin de passer devant un panneau fixe pour être informé.

PanneauPocket vous permet aussi de rester connectés aux informations des communes voisines, ou de vos lieux de vacances.

Télécharger gratuitement PanneauPocket, l'information locale est précieuse.

Après 1 année, la municipalité fera un bilan sur l'utilisation de ce système de communication afin de renouveler ou pas l'expérience.

Actuellement 63 smartphones ont mis Pussigny en favori.

(Renseignements en Mairie)

